



L'AACC ACCUEILLE MAARTIN

Paris, le 13 décembre 2016 – L'Association des Agences-Conseils en Communication est heureuse d'accueillir **MAARTIN** parmi les agences membres de ses Délégations Interactive et Publicité.

MAARTIN est un bureau de conseil et de création de contenus créé en 2012 et dirigée par Alexandre Millet et Jean-Philippe Laurent – Directeurs Associés.

MAARTIN place chaque contenu au centre d'une réflexion stratégique élargie dont la finalité est d'aider ses clients à atteindre leurs objectifs de communication et de business.

Au quotidien, **MAARTIN** bouscule les habitudes tout en travaillant indissociablement le fond et la forme pour s'adapter aux différents enjeux de communication : information, pédagogie, promotion, publicité.

MAARTIN compte parmi ses principaux clients : DENTSU AEGIS NETWORK, L'ORÉAL, ADEME, EXPÉDITION 7^{EME} CONTINENT, ACCOR HOTELS, AIR FRANCE-KLM, SURFRIDER FOUNDATION, HENNESSY, ORANGE, TF1, COINTREAU, AIR LIQUIDE, VILLE DE PARIS.

MAARTIN défend aussi 2 projets personnels :

Qu'est-ce qu'on fait ?! - un site d'information actionnable grand public sur des sujets citoyens, pour mieux discerner l'information et comprendre comment agir.

www.qqf.fr

Bookster - un projet d'édition de livres qui ne se feuilletent plus, mais qui s'affichent sur les murs.

www.thebookstershop.com

Cette adhésion a été validée lors du dernier Conseil d'Administration de l'AACC.

MAARTIN : 55, rue des Vinaigriers – 75010 Paris

<http://www.maartin.fr/>

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Interactive, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : talents, juridique, droit social, finance, développement durable. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

www.aacc.fr

Contact :

Charles-F Tauzi - ctauzi@aacc.fr - 01 47 42 27 06

Alexandre Millet - alexandre@martin.fr - 01 77 11 29 91